

**Nota :** l'attribution de la "*Vie de Sainte Marie-Madeleine*" par E-M Faillon à Raban Maur est parfois contestée par des auteurs critiques. La question continue à diviser certains spécialistes...

\*

## **Un exemple de critique à ne pas suivre : celle de l'attribution de la "*Vie de Sainte Marie-Madeleine*" au pseudo-Raban Maur par l'abbé Victor Saxer**

Dans la quantité des pièces qui constituent le volumineux dossier des Traditions provençales, nous avons choisi d'examiner ici la dernière étude publiée sur une question qui, pour être plutôt aride, ne représente pas moins un point d'appui fondamental pour le rejet ou l'admission des traditions apostoliques provençales.

Dans ce débat, la datation des textes qui relatent la venue en Provence de la famille de Béthanie et d'autres saints personnages est en effet un élément d'une importance capitale. Pourquoi ?

L'historiographie nous apporte la réponse. Le premier qui ait rejeté l'authenticité des traditions provençales, est un janséniste du XVII<sup>e</sup> siècle, du nom de Launoy, a voulu démontrer que ces traditions étaient récentes, qu'elles n'étaient apparues en Provence qu'au XI<sup>e</sup> siècle, à la suite du récit des moines de Vézelay disant qu'ils avaient pris en Provence les reliques de sainte Marie-Madeleine qu'ils avaient.

La tradition de la critique hostile à l'apostolicité n'a pas varié sur ce point et, le dernier en date, l'abbé Saxer a réaffirmé l'absence du culte de sainte Marie-Madeleine en Provence jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans la première de ses publications sur cette question, il a cherché à prouver qu'il fallait retarder jusqu'à la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle la rédaction de la *Vie de sainte Marie-Madeleine*, alors que Faillon s'était attaché à démontrer qu'elle était effectivement de Raban Maur, ainsi que le suggérait le nom de "Raban" figurant sur un seul des manuscrits contenant ce texte.<sup>1</sup> D'où l'importance de l'attribution de cette *Vie* et, par conséquent, de sa datation : selon qu'elle est ou non de Raban Maur ou de son époque (IX<sup>e</sup> siècle), puisqu'elle mentionne la venue des apôtres en Provence, elle montre ou non l'ancienneté et l'antériorité, et donc la réalité de la tradition provençale.

Une conclusion ferme sur la datation et l'attribution de cette *Vie* doit se fonder sur l'étude des textes qui nous l'ont transmise. Actuellement sept manuscrits de cette *Vie* ont été repérés. L'un d'eux a été publié in extenso avec des commentaires et une recherche approfondie par Faillon, ce qui lui a permis de conclure que Raban Maur en était effectivement l'auteur.<sup>2</sup> Des fragments de quelques chapitres d'une autre copie ont été édités par le père Sicard, dominicain, en appendice du premier volume de son étude sur sainte Marie-Madeleine.<sup>3</sup> Un long travail d'étude critique et d'édition de texte est donc à faire. C'est pourquoi il ne s'agira ici que de voir comment l'abbé Saxer est arrivé, en critiquant Faillon, à dater et attribuer ce texte, quels sont ses arguments et quelle est la valeur de sa critique.

Paru dans les *Mélanges Saint-Bernard* publiés à Dijon en 1954<sup>4</sup> l'article de l'abbé Saxer sur cette question présente tous les aspects extérieurs d'un travail sérieux et scientifique. Il dit lui-même, dans un

---

<sup>1</sup> *Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence...* t.2, 1848, col.13-56. Auteur d'un important travail sur l'évangélisation apostolique de la Provence, le sulpicien Faillon a rassemblé dans les deux volumes des *Monuments inédits*... une impressionnante documentation. Depuis, il n'a cessé, bien sûr, d'être la cible de ceux qui rejettent les traditions apostoliques provençales.

<sup>2</sup> Il s'agit du manuscrit conservé au Collège de la Madeleine à Oxford, le seul où soit mentionné le nom de Raban. *Monuments inédits...*, t.2, 1848, col. 454-558.

<sup>3</sup> Copie conservée à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier. Sicard (M), *Sainte Marie-Madeleine. La Tradition et la Critique*. Paris, (1904), pp. 161-164.

<sup>4</sup> Saxer (V), la "*Vie de sainte Marie-Madeleine*" attribuée au Pseudo Raban Maur, œuvre claravallienne du XII<sup>e</sup> siècle, *Mélanges Saint-Bernard*, Dijon, 1954, pp.408-421.

autre article publié l'année suivante,<sup>5</sup> qu'il "croit avoir démontré... qu'elle (la *Vie*) est née à Clairvaux pendant la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle". Qu'en est-il au fond ?

### "L'histoire d'une attribution fausse"

Tel est le titre de la première partie de cet article de l'abbé Saxer. Le titre en lui-même déjà est étonnant : avant la moindre démonstration, dès le début, l'attribution (à Raban Maur) est déclarée fausse. Cette méthode ne serait-elle pas déjà révélatrice d'un certain état d'esprit dans lequel ce travail est fait ? L'étude de cette première partie, où l'auteur, reprenant la chronologie de cette attribution déjà établie par Faillon, sans jamais le dire, commente cette chronologie, va déjà fournir des éléments de réponse à cette question.

Comme Faillon, l'abbé Saxer signale que la première mention du manuscrit de cette *Vie* conservé au Collège de la Madeleine à Oxford, où figure le nom de Raban, auteur supposé, a été faite par l'historien anglais Guillaume Cave.<sup>6</sup>

Malgré cela, au paragraphe précédent, l'abbé Saxer a écrit une phrase dont le sens, pour le moins, n'est pas évident :

*"À part lui (le P. Chifflet au XVII<sup>e</sup> siècle, qui connaissait le texte, en ignorait l'auteur ou du moins ne le donnait pas"), aucun auteur, que je sache, ne semble connaître et ne mentionne la Vie parmi les œuvres de Raban".*<sup>7</sup>

Or, comme nous venons de le dire en note, c'est en 1698 que Cave a signalé ce manuscrit et son auteur... mais continuons.

Reprenant encore les sources indiquées par Faillon et toujours sans le citer, l'abbé Saxer écrit ensuite : *"Presque simultanément, et en se référant à l'historien anglais Cave, les Mauristes et dom Ceillier la mentionnent".*<sup>8</sup>

Cette phrase et les notes de référence données par l'abbé Saxer aux publications de Cave, des Mauristes et de dom Ceillier, méritent un petit arrêt. En effet, il donne comme année de publication pour les Mauristes 1740 et pour dom Ceillier 1752, ce qui est exact, mais pour Cave 1745. Dans ces conditions, on ne comprend plus qui s'est référé à qui, de Cave ou des Mauristes... Pour qu'il n'y ait pas de contradiction entre le texte et les notes, il aurait fallu mentionner l'année de la première édition de l'ouvrage de Cave, soit 1698, comme nous l'avons déjà vu.

L'abbé Saxer continue :

*"Les premiers (les bénédictins de Saint-Maur) la citent "au nombre des écrits perdus ou encore cachés" de Raban Maur" ; puis il donne leurs commentaires, déjà publiés par Faillon*<sup>9</sup> : *"Ceux qui ont été le plus à portée d'examiner ce manuscrit, ne nous disent point si l'ouvrage retient les caractères des écrits de Raban".*<sup>10</sup>

De cette citation l'abbé Saxer conclut :

---

<sup>5</sup> Saxer (V), *La Crypte et les Sarcophages de Saint-Maximin dans la littérature latine au Moyen Age*, Provence Historique, t. V, 1955, pp. 196-231.

<sup>6</sup> Guillelmus Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, t. II, 1968, cité par Faillon, *Monuments inédits...* t. II, col. 10, repris par V. Saxer, la *"Vie de sainte Marie-Madeleine"*... p. 409.

<sup>7</sup> V. Saxer, loc. cit., pp.408 et 409.

<sup>8</sup> V. Saxer, loc. cit., p. 409 : *"Histoire littéraire de la France"*, Paris, 1740, t. V pp. 191-192" ; "R. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris, 1752, t. XVIII, p. 780".

<sup>9</sup> Faillon, op. cit., col. 12.

<sup>10</sup> *Histoire littéraire...* Ibid.

*"La remarque des auteurs de l'Histoire littéraire est, on le voit, assez réticente".<sup>11</sup>*

Tirer une telle conclusion de leurs propos, n'est-ce pas leur faire dire beaucoup plus que ce qu'ils disent et dans un sens très différent ? En effet, leur remarque ne signifie-t-elle pas tout simplement qu'ils transmettent un renseignement qui leur a été communiqué, mais sans argument qui l'appuierait ? Ils veulent donc dire qu'il manque dans cette affirmation les éléments permettant de l'apprécier ; ils ne disent pas pour autant qu'ils en ont une opinion négative. Leur désir d'information que sous-entend cette phrase se justifie pleinement ; c'était déjà la conclusion qu'en avait tirée Faillon et qu'il a exprimée dans son commentaire.

La suite du paragraphe de l'abbé Saxer est, cette fois, tout à fait surprenante :

*"La formule de dom Ceillier ne l'est pas moins (réticente) : "On trouve dans les Bibliothèques d'Angleterre une Vie de sainte Marie-Madeleine sous le nom de Rhaban". La Vie est donc attribuée à Raban, mais l'attribution reste hésitante".<sup>12</sup>*

Jusqu'à maintenant nous avons relevé des inexactitudes qui amenaient des incohérences, mais cette fois nous avons l'impression de flotter, nous demandant si nous n'entendrions plus le français : nous avons beau méditer, nous n'arrivons pas à voir ce qui, dans cette phrase, peut suggérer l'idée que l'attribution faite par dom Ceillier est hésitante...

Poursuivant sa chronologie, l'abbé Saxer indique que Faillon publia pour la première fois ce texte :

*"Cette édition fut pourvue d'abondantes notes. Ce sont des extraits des Pères et écrivains ecclésiastiques antérieurs à Raban ou des citations de Raban lui-même, destinés à prouver que la Vie est bien de l'auteur auquel on l'attribue".<sup>13</sup>*

Si l'information est exacte, la présentation est plutôt tendancieuse : "destinés à prouver que la Vie est bien de l'auteur auquel on l'attribue". En somme, l'abbé Saxer reproche à Faillon d'avoir fait sa recherche pour prouver une opinion préétablie. Mais n'était-il pas normal, le seul manuscrit alors connu portant le nom de Raban, que Faillon orientât ses recherches vers les écrits de cet auteur, seul moyen qui pouvait lui permettre de conclure si cette attribution pouvait être maintenue ou non ? l'abbé Saxer en arrive à reprocher à Faillon d'avoir fait la critique des textes souhaitée pour leur information par les auteurs de l'*Histoire littéraire*, comme Faillon l'expose lui-même.<sup>14</sup>

L'abbé Saxer continue :

*"Mais presque aussitôt la thèse est remise en question. D'Ozouville contesta l'authenticité de la légende dans ses lettres au R.P. Dom Paul Piolin.<sup>15</sup> Le Raban qui était l'auteur de la Vie, puisque Raban il y avait, ce n'était pas l'illustre écrivain carolingien, c'était un obscur écolâtre d'Oxford vers 1456".*

Il n'y a rien à dire quant à cette citation en elle-même. Nous remarquerons cependant que cette thèse s'écroule d'elle-même et que l'abbé Saxer ne le signale pas (son esprit de critique étant épargné à ceux qui font de la critique dans un certain sens...), puisqu'il existe des copies de cette *Vie* que l'on s'accorde à dater du XII<sup>e</sup> siècle.

Revenons à l'article :

*"Les Bollandistes, eux-aussi, vinrent à la rescousse de la critique dans les Acta Sanctorum".*

---

<sup>11</sup> V. Saxer, *Ibid.*

<sup>12</sup> V. Saxer, *ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> *Monuments inédits... t.II, col. 12.*

<sup>15</sup> V. Saxer, *ibid.* : "Elles furent publiées à Paris en 1855 et renferment la critique de l'attribution à Raban Maur à la page 44".

L'abbé Saxer nous livre ici le fond de sa pensée et confirme la déduction que nous venons de faire : il estime que l'on n'est capable de ("bonne") critique que lorsque l'on cherche à prouver l'inauthenticité des traditions provençales. Tandis que Faillon, que les conclusions de sa critique de texte ont amené à maintenir l'attribution de ce texte à Raban Maur, est dit par Mgr Duchene (prédécesseur de l'abbé Saxer dans l'hostilité envers les traditions provençales) être "*dispensé d'avoir de l'esprit critique, étant provençal*" ! Voilà une vue et une présentation des choses tout à fait objectives !

Mais les deux phrases qui suivent et qui développent celle que nous venons de citer méritent toute notre attention :

*"Le P. Bossue y (dans les Acta Sanctorum) détruisait point par point l'argumentation de Faillon. Ce qui permettait au Bollandiste de conclure qu'il n'était pas sûr du tout que Raban fût l'auteur de la Vie de sainte Marie-Madeleine".*<sup>16</sup>

Reportons-nous aux sources.

Dans les *Acta Sanctorum* d'octobre le 17, t. VIII, pp. 28-31, le P. Joseph van Hecke traite de saint Florentin, évêque de Trèves. Il conclut de son étude que l'évêché de Trèves a été fondé au I<sup>er</sup> siècle, "ce qui prouve d'autant plus que la Gaule a été évangélisée au I<sup>er</sup> siècle".<sup>17</sup> L'abbé Saxer passe sous silence cette conclusion, favorable aux traditions provençales. De même il se garde bien de dire que l'auteur affirme que la *Vie de sainte Marie-Madeleine* a été écrite au IX<sup>e</sup> siècle : cela va dans le sens contraire de sa démonstration ; il préfère donc ne pas en parler, pensant sans doute que ses affirmations sont assez fortes pour ôter au lecteur l'idée d'aller vérifier ses sources...<sup>18</sup> Ce qui est donc très important, c'est que le père van Hecke admette que la *Vie* est du IX<sup>e</sup> siècle : pour ce qui est de l'auteur, Raban, il hésite. Mais sa façon d'exprimer son hésitation ne prouve pas qu'il rejette catégoriquement et définitivement cette attribution. Il dit : "*Ne vero porro Rabanum admittam plane auctorem Vitae S. Mariae Magdalenae aliqui me retinent scrupuli*".<sup>19</sup> Ce qui veut dire : "*Je n'admets pas entièrement que Raban soit l'auteur de la Vie de sainte Marie-Madeleine, quelques scrupules me retiennent*".

La conclusion que l'on peut tirer de cette dernière phrase est toute différente de celle assénée par l'abbé Saxer : il n'est pas exact de dire que l'auteur "*n'est pas sûr du tout*" ; il n'est "*pas entièrement sûr*", "*quelques scrupules me retiennent*", ce qui n'a pas du tout la même signification : il n'y a pas négation, mais réserve, doute, question qui demande une recherche.

Dans l'autre passage cité des *Acta Sanctorum*, au t. IX d'octobre, pour le 22, il est question de l'apostolat de Salomé, venue, selon la tradition, en Provence avec la famille de Béthanie. Le père Bossue, sur ce même problème de l'attribution à Raban Maur y écrit : "*An vero Rabanus habendus sit vitae illius auctor, dubitare licet*".<sup>20</sup>

Raban doit être tenu pour l'auteur de cette *Vie*, il est permis de "s'interroger", donc de se poser des questions et de faire des recherches, ce qui ne signifie pas du tout un rejet total et définitif.

En outre, ce que l'abbé Saxer omet de dire, c'est que dans ce texte, bien loin de condamner Faillon, le P. Bossue fait abondamment son éloge, le nommant "*diligens ac vere eruditus scriptor*",<sup>21</sup> le

---

<sup>16</sup> *Acta Sanctorum*, t. VIII, pp. 28-31 et t. IX, pp. 446-452.

<sup>17</sup> *Acta Sanctorum* d'octobre, t. VIII, p. 28 : "*Magis directe demonstratur Religio Christiana in Galiis, adeoque Treviris in belgica prima, primo saeculo propagata fuisse*".

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 29 : "*Equidem nullatenus dubito consentire plane in sententiam, qua statuimus saeculo nono editus liber*".

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>20</sup> *Acta Sanctorum* d'octobre, t. IX, p. 447.

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 446.

qualifiant de "laudatum dominus",<sup>22</sup> le citant en disant "secundum saepius laudatum scriptorem".<sup>23</sup> Et dans sa conclusion il maintient celle du P. van Hecke : la *Vie* est du IX<sup>e</sup> siècle.<sup>24</sup> Il semble que l'abbé Saxer n'ait pas lu de trop près les passages auxquels il se réfère.

Et il apparaît tellement que le P. Bossue penche en faveur des traditions provençales, qu'un auteur qui ne peut être suspecté de leur être favorable, puisqu'il s'agit d'Albert Houtin, a écrit ceci : "*on sent encore dans la manière dont la question est traitée par le P. Bossue une juste défiance, mais il est clair qu'il témoigne beaucoup de considération pour la composition tout entière des Monuments inédits*".<sup>25</sup>

Enfin, il existe dans les *Acta Sanctorum* un troisième texte, que l'abbé Saxer semble avoir ignoré, et qui confirme les deux précédents. Il se trouve dans le tome XI à la date du 25 octobre, pour saint Front de Périgueux, évêque et confesseur.<sup>26</sup> Le P. van Hecke y fait une citation de la *Vie* ; il s'agit du passage relatant la mort de sainte Marthe, miraculeusement assistée par saint Front de Périgueux.<sup>27</sup>

Il conclut que la *Vie* est bien une œuvre du IX<sup>e</sup> siècle et il en tire même la conséquence qu'au IX<sup>e</sup> siècle l'apostolat de saint Front à Périgueux était connu, que c'était un contemporain de sainte Marthe et qu'il avait été évêque au premier siècle.<sup>28</sup> Il reprend en le dépassant l'éloge de Faillon fait par le P. Bossue et le qualifie de "*reverendus et doctissimus vir*".<sup>29</sup> Ce qui vaut le commentaire suivant d'A. Houtin : "*En 1863, la chute est consommée. Dans une étude absolument légendaire sur saint front, le père van Hecke admet l'authenticité du Pseudo-Raban, et appelle M. Faillon "doctissimus vir."*"<sup>30</sup> La cause est entendue : pour Houtin, comme pour tous ceux qui rejettent a priori les traditions provençales, les travaux ne sont sérieux et les conclusions crédibles que dans la mesure où ils vont dans leur sens...

Pour en revenir à l'abbé Saxer, il est bien évident que si l'auteur avait mentionné correctement ces passages des *Acta Sanctorum* il n'aurait pas pu conclure de cette manière : "*Malgré la voix autorisée des Bollandistes, le ré-éditeur de l'ouvrage de dom Ceillier se contenta de maintenir la position de Faillon et de reproduire la démonstration des Monuments inédits*".<sup>31</sup>

Pour être en accord avec la réalité il faudrait dire au contraire que "suivant la voix autorisée des Bollandistes, le ré-éditeur de l'ouvrage de dom Ceillier maintint la position de Faillon et reproduisit la démonstration des *Monuments inédits*".

Enfin, pour en terminer avec cette partie, arrêtons-nous sur cette sentence :

"*Désormais la thèse de l'authenticité reste stationnaire, l'antithèse au contraire gagne du terrain*".<sup>32</sup>

Nous ne voyons vraiment pas en quoi "l'antithèse gagne du terrain", puisqu'au contraire par la suite Duchesne et dom Leclercq, comme l'abbé Saxer le signale lui-même, reproduisent l'erreur d'Ozouville disant que la *Vie* était un faux du XV<sup>e</sup> siècle...<sup>33</sup>.

---

<sup>22</sup> Ibid. p. 446.

<sup>23</sup> Ibid. p. 452.

<sup>24</sup> Ibidem. Et il insiste : "*l'opinion de Launoy sur cette question doit être totalement abandonnée*".

<sup>25</sup> A. Houtin, *La controverse des Églises de France*, 1903, p. 85.

<sup>26</sup> *Acta Sanctorum* d'octobre, t. XI, pp. 392 et sq.

<sup>27</sup> Ibid., pp. 399-400.

<sup>28</sup> *Acta Sanctorum*, t. XI, p. 400.

<sup>29</sup> Ibid., p. 394.

<sup>30</sup> A. Houtin, op. cit., p. 85.

<sup>31</sup> V. Saxer, loc. cit., p. 409.

<sup>32</sup> V. Saxer, ibid., p. 410.

<sup>33</sup> V. Saxer, ibid., p. 410.

L'étude de la chronologie de l'attribution nous a montré en revanche que c'est la thèse de l'authenticité qui a progressé ; nous pourrions donner pour titre à cette première partie : "Une série d'informations fausses".

Voyons maintenant ce que l'on peut retenir des arguments de l'abbé Saxer pour l'attribution de ce texte à Clairvaux.

## **L'attribution de la *Vie* à Clairvaux**

*Les manuscrits et la tradition manuscrite.*

Ce sont les deuxième et troisième parties de cet article. La deuxième <sup>34</sup> n'appelle pas de remarques particulières. L'abbé Saxer y présente tour à tour chacune des sept copies de cette *Vie* actuellement connues, avec une notice sur le recueil manuscrit qui la contient.

Parmi ces sept manuscrits, cinq se trouvent en Angleterre : deux au British Muséum de Londres, trois à Oxford, dans deux Collèges et une bibliothèque. Les deux autres sont en France : à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier et à la Bibliothèque municipale de Troyes.

En revanche, la troisième partie, "*la tradition manuscrite*",<sup>35</sup> nous paraît nettement insuffisante. Elle commence par une conclusion négative :

*"De cette aride analyse (des manuscrits) se dégagent cependant quelques conclusions sur l'origine et le développement de la tradition manuscrite de notre légende".*

*"D'abord elle n'est pas de Raban Maur. Le seul manuscrit qui la lui attribue est celui d'Oxford du début du XV<sup>e</sup> siècle. Tous les autres sont muets sur le nom de l'auteur. De plus, le volume du Magdalen College est très sujet à caution, puisqu'il est un témoin tardif. Les autres manuscrits l'emportent sur lui, et par leur nombre et par leur autorité. La cause est donc entendue, les partisans de l'authenticité ont tort, la "Vie de sainte Marie-Madeleine" n'est pas de Raban".*

Cette conclusion négative quant à l'auteur suggéré repose sur peu de chose : son nom ne figure que sur un seul des manuscrits connus, et ce manuscrit est le plus récent. On pourrait aussi bien conclure de cette constatation que le copiste qui nous a transmis ce texte l'a reproduit d'après un manuscrit où figurait ce nom et qui ne nous est pas parvenu ou bien, mieux encore, que ce copiste, à la lecture de ce texte, en a identifié l'auteur et a voulu ajouter le nom de cet auteur reconnu à la suite du texte. Cela rejoindrait l'identification par la critique interne du texte qu'a faite Faillon et qui repose sur des appuis beaucoup plus certains que les brefs "thèmes bernardins" sur lesquels se fonde l'abbé Saxer et que nous examinerons plus loin.<sup>36</sup> En tout état de cause, ces hypothèses n'ont rien d'in vraisemblable.

Vient ensuite une conclusion "positive".<sup>37</sup> Les deux recueils contenant les manuscrits conservés dans les bibliothèques françaises proviennent de l'abbaye de Clairvaux, ainsi que le montre l'abbé Saxer.<sup>38</sup> Mais cela permet-il pour autant de conclure que c'est là que le texte a été écrit ?

La copie conservée à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier, que nous avons consultée, se trouve dans un recueil de vies de saints du mois de décembre. Ce volume faisait partie d'une collection originaire de Clairvaux, écrite au XII<sup>e</sup> siècle. À la fin de ce recueil se trouvent des textes concernant des saints qui ne sont pas du mois de décembre. Tel est le cas de la *Vie*.

---

<sup>34</sup> Ibid., pp. 411-413.

<sup>35</sup> Ibid., pp. 413-415.

<sup>36</sup> Cf. infra, pp. 49 et 50.

<sup>37</sup> V. Saxer, loc. cit., p. 413.

<sup>38</sup> Ibid., pp. 412 et 413.

Le volume conservé à la Bibliothèque municipale de Troyes a été daté du début du XIII<sup>e</sup> siècle. La copie est transcrite dans un recueil contenant différentes pièces : des sermons, un commentaire de l'Éclésiastique, la Vie, des ouvrages de Geoffroi d'Auxerre, la correspondance de Philippe de l'Aumône, de nouveaux sermons.<sup>39</sup> Ayant identifié les auteurs des textes dont ce recueil est composé et constaté qu'il s'agissait d'anciens moines de Clairvaux, l'abbé Saxer en conclut alors ipso facto que la Vie est : *"une production de Clairvaux, conservée à la bibliothèque du monastère au même titre que d'autres œuvres dont l'origine ne peut faire de doute ; une production de Clairvaux au milieu d'autres ouvrages qui y ont été écrits"*.<sup>40</sup>

Une fois de plus, voilà une conclusion un peu hâtive, une affirmation qui ne repose sur aucune preuve ni sur aucune démonstration. Que ce texte se trouve au milieu d'autres dont les auteurs sont bien connus et sont passés à différents moments dans un même lieu, cela ne prouve nullement qu'il soit une production de ce même lieu. En outre pourquoi le nom de l'auteur ne serait-il pas mentionné, comme c'est le cas pour les autres textes ?

Enfin, pour ce qui est de la "tradition manuscrite", bien que lui-même se rende compte qu'il n'y a rien de sûr à ce sujet, puisqu'il emploie des expressions telles que *"peut-être"*, *"il est permis de supposer"*, *"il est possible que"*, cela n'empêche pas l'abbé Saxer au bout du compte de dire que les différentes copies ont été faites sur un modèle provenant de Clairvaux.

On nous permettra de trouver tout cela un peu léger. Pour arriver à une conclusion solide, il faudrait faire l'étude et la critique des différents textes, une recherche plus approfondie, ce que l'abbé Saxer n'a pas fait, se contentant d'examiner quelques thèmes qui vont, pense-t-il, dans le sens de son identification.

#### *"Quelques thèmes bernardins"*

L'abbé Saxer continue ainsi :

*"Si on pouvait douter que la légende de sainte Marie-Madeleine est une œuvre cistercienne par ses origines, l'examen du texte même achèverait de convaincre"*.

*"Lorsque Faillon l'a publié d'après le manuscrit qui l'attribuait à Raban Maur, il ne pouvait soupçonner que cette attribution était une fantaisie de copiste. Aussi chercha-t-il ce qui, dans les écrits de l'auteur carolingien, pouvait confirmer sa position. Il fit ce que nous appellerions aujourd'hui une étude des sources. En réalité, tout l'appareil critique sur lequel il a bâti son édifice est un trompe-l'œil. Les notes de son édition prouvent tout au plus que l'hagiographe fréquentait assidûment Raban et les Pères, non qu'il était Raban lui-même"*.

*"Il convient donc d'étudier quelques thèmes de la pensée religieuse qui est sous-jacente à notre légende et d'en déterminer les sources"*.<sup>41</sup>

À la lecture de ce passage nous sommes particulièrement choqués par cette phrase : *"En réalité, tout l'appareil critique sur lequel il a bâti son édifice est un trompe-l'œil"*. Rappelons la définition du Littré pour l'expression trompe-l'œil : *"Terme de peinture. Sorte de tableau où les objets de peinture sont représentés de manière à faire illusion. Ce mot prend souvent en mauvaise part, surtout au figuré"*. Ainsi l'abbé Saxer accuse en propre terme Faillon, comme il l'a d'ailleurs déjà fait dans la première partie,<sup>42</sup> de n'avoir fait l'étude des sources de ce texte que pour nous faire illusion, pour nous tromper.

---

<sup>39</sup> V. Saxer, loc. cit., p. 412.

<sup>40</sup> Ibid., p. 414.

<sup>41</sup> V. Saxer, loc. cit., p. 415.

<sup>42</sup> Cf. supra, p. 44.

En réalité Faillon a si peu cherché à nous tromper que c'est lui-même, le premier, qui a noté la ressemblance presque identique entre le chapitre XXX de la *Vie* et le sermon XII du *Commentaire du Cantique des Cantiques* de saint Bernard.<sup>43</sup>

Or c'est en se fondant sur la quasi-identité de ces deux passages que l'abbé Saxer veut démontrer la "dépendance" de la *Vie* par rapport à saint Bernard.<sup>44</sup> Et il présente ce fait comme étant sa propre découverte ; il ne fait pas la moindre allusion à la note écrite par Faillon à ce sujet et qui a donc trouvé cela cent ans avant lui ! Là encore, il a dû penser que personne n'irait regarder les sources... Évidemment, donné comme une découverte, son argument a beaucoup plus de poids et de portée. Cela amène automatiquement à prendre au sérieux et en considération les arguments développés et la conclusion qui en ressort. En outre, si l'abbé Saxer avait osé, même une seule fois, reconnaître quelque chose de positif à Faillon, la critique systématique qu'il en fait aurait perdu de sa force et le discrédit qu'il emploie à jeter sur lui tout au long de cet article n'aurait plus été total et définitif. Le lecteur aurait pu, de ce fait, commencer à avoir de Faillon une opinion légèrement différente de celle de l'abbé Saxer, ce qu'il fallait éviter à tout prix...

Cependant, la grande ressemblance entre ces deux passages pose la question : qui de l'auteur de la *Vie* ou de saint Bernard est en dépendance par rapport à l'autre ; il importe de voir si une réponse peut être trouvée.

Il se trouve justement que, une fois de plus, Faillon nous apporte un autre renseignement précieux (que l'abbé Saxer n'a pas utilisé cette fois, car il va dans le sens inverse de sa démonstration) : il fait remarquer, d'après dom Pez,<sup>45</sup> qu'un passage du *Traité de la Passion de Notre-Seigneur* de Raban se retrouve "rapporté textuellement dans saint Bernard".<sup>46</sup> Or ce *Traité* est, lui, identifié comme étant de Raban. La conclusion s'impose donc d'elle-même, et elle ne nous surprend pas, saint Bernard ayant, comme le dit justement dom Pez, "*fait passer dans ses écrits beaucoup de sentences qu'il avait puisées dans la lecture des Pères*".

Nous pensons que cet exemple est suffisamment démonstratif et qu'il est inutile de s'attarder dans la littérature de la suite de cette partie. Nous en savons assez pour pouvoir juger de qui l'édifice est bâti sur un appareil critique en trompe-l'œil...

Nous voudrions cependant ajouter en appendice à tout cela que dans les 50 chapitres qui composent le texte de la *Vie* il n'y a aucune mention de la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine à Vézelay ni de son culte en ce lieu. Pour un texte qui aurait été écrit dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle sous une telle influence de saint Bernard, cette omission est difficilement explicable. Nous ne voyons pas pourquoi, au contraire, (et l'abbé Saxer n'aborde pas du tout cette question) un religieux de Clairvaux, disciple de saint Bernard aurait, en composant une *Vie de sainte Marie-Madeleine*, parlé de sa venue et de sa mort en Provence, ainsi que de celle de sa sœur Marthe et de leur frère Lazare ?

\*

Au terme de cette étude, nous ne voudrions pas que l'on se méprenne sur son but et sur son sens. Si nous l'avons entreprise, ce n'est pas poussée par la passion ni par le désir de démontrer une opinion préétablie, comme nous constatons hélas que c'est le plus souvent le cas lorsqu'il s'agit d'étudier

---

<sup>43</sup> Faillon, *Monuments inédits...* t. II, col. 521, note 1 : "*Haec apud S. Bernardum inserta reperies sermon. 12n.7 in Cantic. T. I, p.1300*".

<sup>44</sup> V. Saxer, loc. cit., pp. 417 et 418 : "*un autre passage de la légende dépend uniquement de saint Bernard*"...

<sup>45</sup> On voudra bien noter, en passant, que Faillon cite ses sources...

<sup>46</sup> *Monuments inédits...* t. II, col. 42-44.



les traditions apostoliques provençales, même si l'étude se présente sous les aspects de la critique historique. Nous voulons, et c'est le but de notre association, parvenir à la vérité objective en ce qui concerne les traditions apostoliques provençales, même si ce travail est long et difficile, et ce d'autant plus qu'il va à contre-courant.

C'est pour cette raison que nous avons choisi cet article de l'abbé Saxer, qui nous a paru un exemple bien significatif et démonstratif du mépris avec lequel on pense pouvoir se permettre de traiter certaines questions, simplement parce qu'elles sont des traditions (encore qu'elles ne soient pas seulement cela), et ceux qui les défendent avec des arguments sérieux et établis.

Dans cet article l'abbé Saxer en avait vraiment trop fait, si nous pouvons dire, en arrivant même à faire tirer des arguments positifs en faveur de ce qu'il cherchait à détruire.

Certes, sur le problème de savoir si la *Vie de sainte Marie-Madeleine*, dont il a été question, peut effectivement être attribuée à Raban Maur, cette étude n'a pas tranché la question, et ce n'était pas son but.

Un travail positif est à faire, car, si celui qui a déjà été accompli par Faillon est sérieux et considérable, il n'est pas complet et même des points peuvent en être repris. Nous ne faisons pas non plus d'hagiographie, mais nous avons estimé que sur ce point précis la vérité devait être rétablie et que de ce fait devait être rendue à Faillon la place qui lui revient dans la critique historique.

Marie-Christine TROUILLET

**Sources :**

*Association S<sup>te</sup> Marie-Madeleine en Provence*  
Ed. PETRUS (2016)